

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du 23 juin 2015 à 20 heures 30

Présents : Mmes Liliane BLANC, Marie France BOZZI, Stéphanie LEHU, Sylvie PUECHLONG, Nicole RIBAUD.

Mrs Serge ABELY, Laurent RINCI, Rémi TORTEL

Excusé représenté : Alain GAZARD a donné pouvoir à Liliane BLANC

Excusée : Chantal FRITSCH

Absent : Laurent MOKRZYCKI

Secrétaire de séance : Stéphanie LEHU

Ordre du jour : Coupe de bois

Soutien à l'O.N.F.

Choix de versement du Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales.

Subvention aux jeunes agriculteurs pour soirée Bacchus

Questions diverses

Mme Le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour :

Le rapport d'évaluation des charges de la COPAVO

Avenant N°1 à la convention de télétransmission des actes au contrôle de la légalité

Attribution d'une subvention à la boutique alimentaire

Evaluation des charges de la COPAVO suite aux modifications suivantes :

sur la commune de Cairanne pour l'entreprise « La cristalline »

sur la commune de Rasteau pour la fermeture du point jeunes.

Le conseil municipal décide de ne pas se prononcer et va demander un rendez-vous à la COPAVO

Pour plus d'informations.

Choix de versement du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales :

Le conseil municipal vote pour la répartition dérogatoire libre à 50/50 à l'unanimité.

50% pour la COPAVO et 50% à répartir sur les communes de la COPAVO.

Coupe de bois :

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'affouage aux habitants de la commune.

Le tarif de chaque coupe est fixé à 100 €.

Les 3 garants (élus qui s'occupent de la coupe de bois) sont : Liliane BLANC, Serge ABELY, Rémi TORTEL.

Soutien à l'O.N.F :

Le conseil municipal vote à l'unanimité la motion de soutien aux personnels de l'ONF inquiet sur le devenir de cet organisme.

Avenant N°1 à la convention de télétransmission des actes au contrôle de la légalité :

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'autorisation de passer un avenant à la convention de télétransmission des actes au contrôle de la légalité. Cet avenant est nécessaire du fait du changement de l'opérateur (de SRCI on passe à JVS).

Subvention aux jeunes agriculteurs pour soirée Bacchus :

Le conseil municipal vote à l'unanimité la subvention de 150 € aux jeunes agriculteurs de Vaison pour l'organisation de la soirée Bacchus, le jeudi 2 juillet à Vaison la Romaine.

Subvention à la Boutique Alimentaire

Mme BOZZI s'occupe des dossiers pour la boutique alimentaire et propose de verser une subvention de 50 € à cet organisme.

Le conseil vote cette subvention de 50 € à la boutique alimentaire (8voix pour et 1 contre).

Questions diverses :

Mme Le Maire présente le projet du rallye Terre de Vaucluse qui doit emprunter les chemins de BUISSON en Novembre prochain.

Marie-France BOZZI propose de faire intervenir gratuitement en juillet/ août un formateur aux 1^{er} secours. Une information sera prochainement mise à disposition.

La séance est levée à 22h15.

Le Maire

Liliane BLANC

